

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes consolidés
de

EURASIA GROUPE

28/34, rue Thomas Edison
92230 - GENNEVILLIERS

. Exercice clos le 31/12/2011

PAR

Bernard CARETTI
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
96, Bld. Paul Hayez
59500 DOUAI

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai procédé au contrôle des comptes consolidés de EURASIA GROUPE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2011 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES :

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes consolidés de l'exercice 2011 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 839-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

◆ J'ai examiné les modalités de mise en œuvre du périmètre de consolidation ainsi que les modalités de comptabilisation des actifs et passifs consolidés.

◆ Je me suis assuré que les participations chez les Sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, ont fait l'objet d'une évaluation par équivalence.

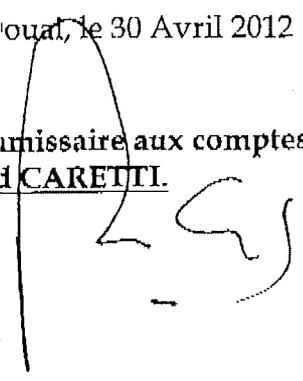
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) VERIFICATIONS SPECIFIQUES :

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi, des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Je n'ai pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Douai, le 30 Avril 2012

Le Commissaire aux comptes,
Bernard CARETTE



BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice 2011-12			2010-12	Variation	
	En Euros	Valeurs Brute	Amort/Prov	Valeurs Nettes		Valeurs Nettes
Immobilisations incorporelles	4	2 434 854	0	2 434 854	1 988 530	446 324
Ecart d'acquisition	5	8 993 339	-1 889 042	7 104 297	4 242 312	2 861 985
Immobilisations corporelles	6	45 443 436	-5 848 854	39 594 582	15 249 855	24 344 727
Immobilisations financières	7	3 878 282	0	3 878 282	4 445 949	-567 666
Titres mis en équivalence	8	0	0	0	0	0
Total Actif Immobilisé		60 749 912	-7 737 897	53 012 015	25 926 646	27 085 369
Stocks et en-cours	9	392 591	0	392 591	515 648	-123 057
Clients et comptes rattachés	10	4 242 099	-2 299 976	1 942 122	2 205 365	-263 243
Autres créances	10	6 389 590	0	6 389 590	6 680 894	-291 305
Valeurs mobilières de placement	11	1 327 517	0	1 327 517	756 344	571 173
Disponibilités	11	353 934	0	353 934	522 998	-169 064
Total Actif Circulant		12 705 730	-2 299 976	10 405 754	10 681 249	-275 495
Comptes de régularisation	10	1 140 999	0	1 140 999	1 297 810	-156 811
Total Actif		74 596 641	-10 037 873	64 558 768	37 905 705	26 653 063

BILAN CONSOLIDE

PASSIF		Exercice 2011-12	2010-12
En Euros	Note		
Capital		605 712	605 712
Primes liées au capital		12 578 177	12 578 177
Reserves consolidées		1 226 562	1 087 767
Réserves de conversion groupe		0	0
Résultat de l'exercice		250 416	138 796
Total Capitaux Propres	12	14 660 867	14 410 451
Autres fonds propres			
Intérêts Hors Groupe		0	0
Total Intérêts minoritaires	13	0	0
Provisions pour risques et charges		437 506	495 784
Total Provisions pour risques et charges	14	437 506	495 784
Dettes financières	15	31 948 693	14 423 923
Dettes d'exploitation	16	5 625 095	4 930 787
Autres dettes	16	9 323 731	3 583 999
Comptes de régularisation	16	2 562 876	60 760
Total Dettes		49 460 395	22 999 470
Total Passif		64 558 768	37 905 705

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En Euros	Note	2011-12	2010-12	Variation
Chiffre d'affaires	19	17 800 848	17 796 998	3 849
Production stockée		0	0	0
Production immobilisée		480 451	295 123	185 328
Transfert de charges		76	992	-916
Autres produits d'exploitation		75 000	60 233	14 767
Total Produits d'exploitation		18 356 374	18 153 347	203 028
Achats consommés		-123 057	-303 653	180 596
Autres charges d'exploitation		-10 295 306	-12 323 942	2 028 635
Impôts et taxes		-2 132 519	-1 605 961	-526 558
Charges de personnel		-343 507	-273 201	-70 306
Variations nettes des amortissements et provisions	20	-3 070 831	-1 323 270	-1 747 541
Autres charges		-100	-112 611	112 510
Total Charges d'exploitation		-15 965 300	-15 942 637	-22 664
Résultat d'exploitation		2 391 074	2 210 710	180 364
Résultat financier	21	-1 653 634	-576 788	-1 076 876
Résultat courant des sociétés intégrées		737 410	1 633 922	-896 512
Résultat Exceptionnel	22	402 305	-626 516	1 028 821
Impôts sur les bénéfices	23	-230 703	-378 757	148 049
Résultat net des sociétés intégrées		909 007	628 649	280 358
Dap nette amort. Écart acquisition	5	-658 591	-489 854	-168 737
Quote-part résultat des S.M.E	8	0	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé		250 416	138 796	111 621
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	0	0	0
Résultat net de l'ensemble part du groupe		250 416	138 796	111 621
Résultat par actions (en Euros)		0,035	0,019	
Résultat dilué par action (en Euros)		0,035	0,019	

Notes annexes aux comptes consolidés

Situation au 31 décembre 2011

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET REGLES DE CONSOLIDATION

A - Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont conformes au règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable le 29 avril 1999 actualisé par le règlement 2005-10 du 3 novembre 2005.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du groupe.

B - Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.
- Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle.
- Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées.

C- Date de clôture

Les comptes consolidés sont clos au 31 décembre. Les comptes semestriels sont établis le 30 juin.

Toutes les sociétés du groupe clôturent à cette date.

D - Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, établis en accord avec les principes comptables et les réglementations de leurs pays respectifs, font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes comptables du groupe.

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Maintien des coûts historiques,
 - Continuité d'exploitation,
 - Indépendance des exercices,
 - Permanence des méthodes.
-

a) Ecarts d'évaluation et d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté lors d'une prise de participation, égal à la différence, à la date d'acquisition, entre le prix d'achat des titres de participation (frais d'acquisition compris) et les capitaux propres retraités des sociétés achetées, est affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie non affectée étant inscrite soit à la rubrique écarts d'acquisition à l'actif du bilan, soit en provision pour risques au passif.

Compte tenu de leur nature, les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur la durée entre 10 ans et 20 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un amortissement exceptionnel, lorsque des circonstances particulières indiquent que les hypothèses retenues lors de l'acquisition sont remises en cause.

b) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements, calculés selon la méthode linéaire, sont déterminés par référence aux durées suivantes conformes à la pratique professionnelle :

- Immobilisations incorporelles de 1 à 5 ans
- Constructions de 10 à 15 ans
- Installations techniques de 5ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers 5ans
- Mobilier et matériel de bureau de 4 à 5 ans

L'approche par composant est généralement appliquée sur les constructions.

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où la valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

Les biens financés en location financement selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition sont comptabilisés à l'actif pour leur coût de revient et amortis selon la méthode décrite ci-dessous. La dette correspondante est inscrite au passif. Les charges du loyer sont annulées en contrepartie d'amortissements et de frais financiers. Les biens financés en location financement ne présentant pas de caractère significatif n'ont pas été retraités.

c) Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées au coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres sont estimés à leur valeur économique en tenant compte de différents critères dont la quote-part de situation nette, les risques afférents à l'exploitation et l'intérêt industriel pour le Groupe.

Ces titres correspondent à des sociétés exclues du périmètre de consolidation qui implique un impact non significatif sur l'ensemble des comptes.

Le détail des sociétés non consolidées figure en note 7.

Les dividendes reçus, le cas échéant, de ces sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits financiers l'année de leur encaissement.

Les créances rattachées à des participations et les prêts représentent les créances nées à l'occasion de prêts octroyés à des entités dans lesquelles la société (prêteur) détient directement ou indirectement une participation.

Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les créances rattachées à des participations et les prêts, compte tenu de la probabilité de non-recouvrement.

d) Instruments financiers

EURASIA GROUPE n'utilise pas d'instruments financiers pouvant impacter les comptes consolidés.

e) Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués à leur coût de revient (coût d'achat pour les matières premières, autres approvisionnements et pièces détachées, ou coût de fabrication pour les en-cours et produits finis).

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient.

f) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont le cas échéant dépréciées pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

g) Opérations en devises

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du cours de change officiel en vigueur à la clôture du bilan ou du taux de la couverture de change mise en place le cas échéant.

h) Engagements de retraite

Au 31/12/2011, aucune provision pour départ en retraite n'a été comptabilisée du fait du caractère non significatif du montant calculé.

i) Comptabilisation des impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidés ainsi que certains reports d'imposition existant dans les comptes sociaux peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable fiscalement et le résultat retraité.

Ces différences temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Les impôts différés actifs ne sont généralement constatés qu'à hauteur des passifs, sauf lorsqu'il existe une très forte probabilité de pouvoir récupérer cet impôt sur les sociétés.

A contrario, le groupe constate l'intégralité des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux des fonds d'investissement, sauf s'il existe une très forte probabilité que le résultat lié à l'opération gérée dans le fond d'investissement ne permette pas de récupérer le déficit fiscal.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné.

j) Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Au 31/12/2011, EURASIA GROUPE n'a émis aucun instrument dilutif.

k) Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de natures exceptionnelles tels que définis par le plan comptable général. Il intègre également des éléments de nature courante, qui par leur montant et leur probabilité de survenance, revêtent un caractère exceptionnel.

D – Changements de méthodes comptables

- Néant –

E – Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles

	Oui Non
Application des méthodes préférentielles	N/A
Comptabilisation des contrats de location-financement	OUI
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	N/A
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A

F- Dérogations

- Néant -

G - Retraitements de consolidation

Les retraitements suivants ont été effectués dans les comptes sociaux des filiales :

a) Contrats de crédit-bail

Les biens financés par des contrats de crédit-bail figurent à l'actif et sont amortis suivant les principes d'amortissement du groupe utilisés pour des immobilisations de même nature. Les engagements financiers correspondants sont portés dans les dettes financières.

b) Transactions intra-groupe

Les opérations réalisées entre les sociétés du groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

c) Provisions sur éléments d'actif intra-groupe

Les dépréciations de titres de participation, de prêts, de comptes courants et de comptes clients existant à l'ouverture de l'exercice sont portées dans les réserves pour leur montant

brut. Parallèlement, les dotations et reprises constatées dans l'exercice sont neutralisées dans le compte de résultat

d) Profits internes

Les profits internes sur stocks, les plus ou moins-values réalisées sur cessions internes d'immobilisations corporelles, incorporelles ou financières sont éliminés du compte de résultat.

I - Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour l'exercice, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents, classées en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le Groupe définit la trésorerie disponible comme l'ensemble des postes financiers du bilan réalisable (ou payable), dans un délai inférieur à un an soit :

- Les valeurs mobilières de placement et autres placements à court terme aisément convertibles en disponibilités,
- Les disponibilités bancaires, minorées des valeurs remises à l'encaissement au 31 décembre, mais non encore échues,
- Les soldes bancaires créditeurs, ne faisant pas l'objet d'une confirmation à plus d'un an par un établissement financier, ainsi que les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent,

Par ailleurs, les flux de trésorerie en provenance des filiales hors zone Euro sont convertis au taux moyen annuel des devises concernées. La variation calculée entre le taux moyen et le taux de clôture des devises est inscrite dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne «effets des variations de change sur la trésorerie nette».

La ligne «incidence des variations de périmètre» correspond aux entrées ou sorties de périmètre, mais également aux variations de pourcentage de détention du groupe dans les filiales au cours de l'exercice.

En cas d'acquisition, cette ligne comprend le coût d'acquisition des titres diminué de la trésorerie apportée. Les autres flux ne tiennent compte que des mouvements depuis la date d'acquisition de la société.

NOTE 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif ou une influence notable.

Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Forme juridique	Méthode conso retenue	31/12/2011		Méthode conso retenue	31/12/2010	
			Taux de contrôle	Taux d'intérêt		Taux de contrôle	Taux d'intérêt
BONY (Eurasia Groupe)	SARL	holding	100%	100%	holding	100%	100%
CBF (B)	SARL	non consolidée			non consolidée		
EURASIA IMPORT (A)	SA	intégration globale	100%	100%	intégration globale	100%	100%
FEELING STAR	SARL	non consolidée	50%	50%	non consolidée	50%	50%
LEM 888 (A)	SARL	intégration globale	100%	100%	intégration globale	100%	100%
RIWA	SCI	intégration globale	100%	100%	intégration globale	100%	100%
EURASIA	SCI	intégration globale	100%	100%	intégration globale	100%	100%
ZAIS	SCI	intégration globale	100%	100%	intégration globale	100%	100%
CORTEL	SARL	intégration globale	100%	100%	intégration proporti	50%	50%
TRANSPLEX	SARL	intégration globale	100%	100%	intégration globale	100%	100%
BCE (A)	SARL	intégration globale	100%	100%	intégration globale	100%	100%
BIOTIF	SARL	non consolidée	50%	50%	non consolidée	50%	50%
SNC Centre Eurasia	SNC	intégration globale	100%	100%	non consolidée	N/A	N/A
GPIL	SA	intégration proportionnelle	50%	50%	non consolidée	N/A	N/A
Améthyste France	SA	intégration proportionnelle	50%	50%	non consolidée	N/A	N/A
Bwb Saphir	SAS	intégration proportionnelle	50%	50%	non consolidée	N/A	N/A
BnB Saphir	SCI	intégration proportionnelle	50%	50%	non consolidée	N/A	N/A

Justification de la non consolidation de certains titres :

- FEELING STAR et BIOTIF: Les transactions de ces sociétés ne sont pas significatives.
- (A) Les sociétés Eurasia Import, LEM 888 et BCE ont été absorbées par Eurasia Groupe au 01/01/2011.
- (B) CBF : liquidé

NOTE 3 - COMPARABILITE DES COMPTES & EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

A – Evénements significatifs de l'exercice

Au 01/01/2011 les sociétés Eurasia Import, LEM 888 et BCE ont été absorbées par Eurasia Groupe.

B - Entrées dans le périmètre de consolidation

Acquisitions de l'exercice:

La société SNC Centre Eurasia est créée et entrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2011, la méthode de consolidation retenue pour cette entité est l'intégration globale puisque celle-ci est détenue à 100% par Eurasia Groupe.

Eurasia Groupe a acquis 50% de la société GPIL (société de droit luxembourgeois) qui détient 100% de la société Améthyste France (société de droit luxembourgeois). Celle dernière détient 100% de la SCI BNP Saphir par l'intermédiaire de sa filiale française BWB Saphir. La méthode de consolidation retenue pour ces entités est l'intégration proportionnelle puisque Eurasia groupe détient 50% de la société Holding de ce groupe (GPIL).

C - Sorties du périmètre de consolidation / cessions de branches d'activité

- Néant -

D – Fusions et restructurations internes

- Les sociétés Eurasia Import, LEM 888 et BCE ont été absorbées par Eurasia Groupe au 01/01/2011.
